

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 08/07/2013

Réception par le Prefet : 08/07/2013

Publication : 12/07/2013



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2013-7-9-3

Séance du vendredi 5 juillet 2013

### AIDES AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS ET SOCIO-CULTURELS DES COMMUNES ET DES ASSOCIATIONS



#### - 3ÈME PROGRAMMATION 2013 -

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU L'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU La délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU La délibération n°CG-2012-6-9-1 du Conseil Général du 5 décembre 2012 relative aux moyens d'intervention en faveur du sport,
- VU la délibération n° CG-2011-5-5-3 du Conseil Général du 7 décembre 2011 portant approbation de la révision à mi parcours des Contrats de Territoire de Vie du Sundgau, du Florival-Vignoble-Plaine du Rhin, des Trois Pays, du Piémont Val d'Argent Pays Welche, de Colmar, Fecht et Ried, de la Thur Doller, et de la Région Mulhousienne,
- VU le Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne signé le 19 décembre 2011,
- VU le Contrat de Territoire de Vie Florival Vignoble Plaine du Rhin signé le 19 décembre 2011,
- VU Le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Arrête la 3<sup>ème</sup> programmation des équipements sportifs et socio-culturels de l'exercice 2013 conformément à l'annexe jointe à la délibération qui recense les 14 projets correspondants,
- Autorise le versement des subventions correspondantes aux bénéficiaires mentionnés dans l'annexe précitée conformément au règlement financier en vigueur. Pour les projets associatifs, le mandatement de l'aide financière est subordonné au versement effectif de

la contrepartie communale.

Précise que la dépense correspondante d'un montant total de 860 591 € seront prélevées sur le Budget Départemental comme suit :

- 32 522 € au programme E211, ligne 204- 32- 204142-2482-102,
- 16 569 € au programme E212, ligne 204- 32- 20422-2492-102,
- 811 500 € au programme E215, ligne 204- 32- 204142-3504-102.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 05  
JUILLET 2013

**Equipements socio-culturels  
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
JFC03508	<b>THANN</b> Création de parcelles de jardins familiaux - rue Schuman	22 000,00	20%	4 400,00
			<b>Total</b>	<b>4 400,00</b>

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 05  
JUILLET 2013

**Equipements sportifs couverts  
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GCE03610	<b>BERRWILLER</b> Réaménagement du centre village : extension et rénovation de la salle de sport - Opération inscrite dans le Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne -  Montant du projet : 1 053 900,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 102 698,00 €	750 000,00	40%	300 000,00
GCE03616	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER</b> Rénovation du Centre Sportif du Florival - Opération inscrite dans le Contrat de Territoire de Vie Florival Vignoble Plaine du Rhin -	760 000,00	15%	114 000,00
GCE03611	<b>PULVERSHEIM</b> Restructuration du complexe sportif - Opération inscrite dans le Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne -  Montant du projet : 3 895 922,00 € Cofinancement : MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION : 60 000,00 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 504 650,00 €	750 000,00	30%	225 000,00
GCE03605	<b>SOULTZ</b> Construction d'une salle de gymnastique spécialisée - Opération inscrite dans le Contrat de Territoire de Vie Florival Vignoble Plaine du Rhin -  Montant du projet : 2 800 000,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 244 802,00 € COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER : 90 000,00 €	1 150 000,00	15%	172 500,00
			<b>Total</b>	<b>811 500,00</b>

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 05  
JUILLET 2013

**Equipements spécialisés et de loisirs  
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ESC04372	<b>BITSCHWILLER LES THANN</b> Extension du mur d'escalade	15 000,00	20%	3 000,00
ESC04381	<b>HOLTZWIHR</b> Création d'un skate park	30 000,00	20%	6 000,00
ESC04380	<b>HOLTZWIHR</b> Création d'un plateau sportif	36 918,00	20%	7 383,00
ESC04370	<b>ROPPENTZWILLER</b> Aménagement d'un plateau sportif	51 971,00	20%	10 394,00
ESC04371	<b>ROPPENTZWILLER</b> Aménagement d'une aire de jeux	6 728,00	20%	1 345,00
ESA03630	<b>SOCIETE DE QUILLES ESPERANCE HABSHEIM</b> Réfection des locaux  Montant du projet : 7 638,00 € Cofinancement :  HABSHEIM : 1 528,00 €	7 119,00	20%	1 423,00
			<b>Total</b>	<b>29 545,00</b>

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 05  
JUILLET 2013

**Restauration, aménagement, construction de locaux divers  
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
RAA03787	<b>ACLS ST MARTIN HABSHEIM</b> Réfection de la petite salle du foyer Montant du projet : 43 812,00 € Cofinancement : HABSHEIM : 8 762,00 €	43 812,00	20%	8 762,00
RAA03798	<b>AMIS DES VOSGES WITTENHEIM</b> Réfection de la toiture du chalet du refuge du Hilsen à Linthal Montant du projet : 21 920,00 € Cofinancement : WITTENHEIM : 5 000,00 €	21 920,00	20%	4 384,00
RAA03785	<b>SKI CLUB DE LA VALLEE DE SAINTE MARIE AUX MINES</b> Travaux de bardage du chalet-refuge Montant du projet : 13 144,00 € Cofinancement : SAINTE-MARIE-AUX-MINES : 2 000,00 €	11 497,00	17,4%	2 000,00
			Total	15 146,00